

## Candidature à l'expérimentation Monnaie Digitale Banque Centrale de la Banque de France : déposez vos dossiers avant le 15 mai



La Banque de France explore la Monnaie Digitale de Banque Centrale dans le cadre de son programme de digitalisation et lance un appel à expérimentation sur des cas d'usages concrets dans le domaine du règlement interbancaire.

La période pour poser vos questions a été étendue au 7 mai ; l'échéance de dépôt des dossiers reste inchangée au 15 mai

Annoncé par le Gouverneur lors de la Conférence ACPR du 4 décembre, la Banque de France a lancé le 27 mars un appel à candidature pour des expérimentations de monnaie digitale de banque centrale (MDBC) dans les règlements interbancaires.

L'objectif de l'expérimentation, s'appuyant sur le Lab Banque de France, est triple : illustrer des cas d'usage traditionnels d'une monnaie de banque centrale avec une MDBC ; identifier les apports d'une MDBC dans l'écosystème actuel et pour l'innovation financière ; analyser les effets de l'introduction d'une MDBC sur la stabilité financière, la politique monétaire et l'environnement réglementaire.

Pour cela l'expérimentation propose trois cas d'usage : le paiement en monnaie centrale contre livraison d'instruments financiers ; le paiement en monnaie centrale contre monnaie digitale d'une autre banque centrale ; le paiement en monnaie centrale contre actifs numériques.

Aucune technologie n'est imposée pour l'expérimentation ; le caractère innovant sera toutefois un critère de sélection.

Les candidats intéressés peuvent poser leurs questions jusqu'au 7 mai 2020 15 h par courriel à l'adresse suivante : monnaie-innovation@banque-france.fr

La date limite de dépôt des candidatures est le 15 mai 2020 15 h.

Retrouvez <u>toutes les informations pour candidater à l'expérimentation de monnaie digitale</u> <u>banque centrale sur le site de la Banque de France.</u>